



RT « Sociologie des intellectuel·les et de l'expertise : savoirs et pouvoirs »

Appel à communications pour le 8ème congrès de l'AFS (Aix-en-Provence, 27-30 août 2019)

Dans le cadre du 8^e congrès de l'AFS, le RT 27 « Sociologie des intellectuel·les et de l'expertise : savoirs et pouvoirs » prévoit d'organiser **deux sessions blanches**. Celles-ci accueilleront des communications s'inscrivant dans un ou plusieurs axes du réseau :

- l'étude des professions intellectuelles
- l'analyse des formes d'engagement de leurs membres (critique sociale, expertise, prophétisme etc.)
- la sociologie de l'expertise et de ses usages
- la sociologie historique des idées politiques et des savoirs
- les études de circulation et de réception des savoirs, des intellectuel·les et des expert·es
- la réflexion sur les modèles et techniques d'enquête propres à la sociologie des intellectuel·les.

(pour plus de détails sur ces axes, cliquez [ici](#))

Trois autres sessions porteront sur des thématiques spécifiques en lien avec le thème général du congrès. Ces trois sessions seront consacrées au rôle des intellectuel·les et des expert·es la production des systèmes de classements (1), à la mobilisation d'outils quantitatifs par les intellectuel·les et les expert·es (2) et aux classements et luttes de classement autour des biens symboliques (3). Cette dernière session est commune au RT27 et au RT14 « Sociologie des arts et de la culture ».

Les modalités de soumission des propositions sont précisées à la suite des appels.

Session thématique 1 : Le rôle des intellectuel·les et des expert·es dans la production de systèmes de classements

La session portera sur le rôle des intellectuel·les et des expert·es dans la production de systèmes de classements. Cette question pourra être abordée selon deux angles distincts.

On pourra tout d'abord s'intéresser à la production des classifications spécifiques aux champs de production intellectuelle et culturelle. Les communications pourront notamment traiter de la définition et de l'usage de catégories éditoriales et de bibliothèques (collections, manuels, classements, politiques d'achats...), ainsi que des genres littéraires, artistiques et scientifiques. Il s'agira d'interroger notamment la contribution d'intellectuel·les et d'expert·es à la hiérarchisation des genres culturels, des connaissances et des disciplines, mais aussi à la légitimation des savoirs ; la question de la définition de ceux faisant autorité sera particulièrement intéressante à interroger à l'aune de la diversification des modalités de diffusion et de reconnaissance des informations, « infox » et savoirs. Il conviendra de s'interroger sur le rôle des intellectuel·les et des expert·es en la matière.

S'agissant des opérations et types de classements, pourront être envisagées, à la fois, les classifications professionnelles (Dewey, etc.), scientifiques, disciplinaires et scolaires qui opèrent par genre mais aussi par domaine, type (scientifique/artistique... - française/générale/comparée...), thème ou période. La contribution des intellectuel·les et des expert·es à la constitution de hiérarchies de valeurs (prix, listes, dispositifs de consécration, etc.) pourra également faire l'objet d'interventions ciblant par exemple les mécanismes de légitimation, les processus de classement, déclassement, reclassement, leurs logiques et leurs effets. Ces processus de classement pourront également être abordés à partir de l'étude de trajectoires, engagements, pratiques, activités, œuvres d'intellectuel·les et d'expert·es, mais aussi *via* l'analyse de la diffusion et de la réception de leurs travaux. A cet égard, l'imposition des classements pourra être abordée en interrogeant notamment la question des rapports de force entre les disciplines, des frontières académiques, de la position des acteurs et de la porosité entre les champs (notamment médiatique, culturel, politique).

On pourra également considérer la contribution des intellectuel·les et des expert·es à la production et à la codification des classifications qui structurent le monde social ou certains champs spécifiques comme le champ politique ou le champ religieux. On pourra par exemple s'intéresser à la manière dont les discours scientifiques et les productions culturelles contribuent à façonner les représentations du monde social et de ses hiérarchies (en termes de classes sociales, CSP, genre etc.). On pourra de même étudier le rôle joué par les intellectuel·les et les expert·es dans la production et la légitimation des catégories au moyen desquelles les oppositions et enjeux politiques sont perçus et définis, qu'il s'agisse des oppositions entre régimes, nations ou forces politiques. Dans la lignée d'Andrew Abbott, des communications pourront également porter sur la manière dont des savoirs théoriques (et les classifications qu'ils véhiculent) peuvent baliser le domaine d'intervention de certaines professions et le monopole dont elles disposent. Prendre pour objet la contribution des intellectuel·les et expert·es à la production des systèmes de classements suppose ainsi de considérer comment des catégories ou oppositions forgées à l'intérieur des champs culturels ou scientifiques peuvent circuler au sein de l'espace social et être importées dans d'autres champs. Les communications pourront décrire les réseaux d'acteurs qui sous-tendent ces circulations, ainsi que le travail de traduction que ceux-ci opèrent et qui rendent possible la transposition de ces classifications dans des espaces nouveaux.

Session thématique 2 : Savoirs et pouvoirs chiffrés

Techniques de production de connaissance sur le monde social et instruments de gouvernement, les outils de quantification ont joué un rôle central dans la construction des États modernes : ils ont accompagné et façonné les successives redéfinitions des contours de la puissance publique, que ce soit lors de l'émergence de l'État-nation, la formation de l'État social ou encore avec l'introduction des principes du management public. Les chiffres, avec les logiques de classement (des individus, des populations, etc.) qu'ils introduisent, ont été et sont toujours partie prenante de la pensée d'État et, par là, des luttes politiques et savantes autour de la définition du monde social.

Cette session, en se focalisant sur l'élaboration des outils de quantification, la définition de leur valeur sociale et politique et leurs usages, entend interroger la contribution des intellectuel·les et des expert·es à la construction symbolique du monde social. Intellectuel·les et expert·es partagent, en effet, avec d'autres producteurs et productrices de biens symboliques (journalistes, professionnels de la politique, militants syndicaux et associatifs etc.) des revendications à la production de catégories permettant de classer le monde social. Les conditions de félicité de ces classements apparaissent toutefois dépendantes des ressources que les un·es et les autres peuvent mobiliser, et des institutions et organisations auxquelles ils et elles sont associé·es.

Les communications pourront donc, dans cette perspective, examiner comment le recours à la quantification contribue à façonner des formes d'expertise et d'engagement intellectuel. Comment la prégnance croissante des chiffres (dans les organisations politiques, dans les médias, dans le champ du pouvoir, par exemple) a-t-elle abouti à redéfinir le rôle des intellectuel·les et des expert·es ? Peut-on associer des formes d'intervention (et aussi certains profils d'expert·es ou d'intellectuel·les et/ou des types d'institutions) avec certains modes de quantification du monde social ? De quelles institutions émanent ces classements, et quelle est la contribution, collective ou individuelle, des expert·es et des intellectuel·les à leur reconnaissance ?

Ce sont aussi les rivalités entre sciences et types de savoirs qu'il conviendra d'analyser. Si l'emploi de données et de méthodes statistiques a, historiquement, fondé la légitimité de nombreux expert·es et intellectuel·les – voire de plusieurs sciences, il peut aussi être envisagé comme un obstacle à la diffusion et à la légitimation de certains savoirs. En outre, le « coût d'entrée » pour la maîtrise et l'interprétation des statistiques a pu contribuer à la hiérarchisation entre expert·es et non-expert·es, savant·es et profanes, ainsi qu'entre disciplines scientifiques. Comment, dès lors, les luttes pour le monopole de l'interprétation des classements et des données statistiques se reflètent-elles dans le champ scientifique, les configurations disciplinaires et les hiérarchies qui le structurent ?

Enfin, alors que les chiffres ont longtemps été reconnus comme vrais, neutres et incontestables, ils font désormais l'objet de critiques de plus en plus fortes. Couramment pensée comme contribuant à l'universel, et à ce titre atout dans les prétentions à la scientificité, la quantification est pourtant aujourd'hui contestée au nom de l'universel. Les débats sur les usages scientifiques et politiques de la notion de race se sont par exemple cristallisés autour de la question des « statistiques ethniques ». De même, si les outils de quantification ont permis des appréhensions renouvelées de la société et ont légitimé des combats politiques (que l'on pense, par exemple, au rôle de la quantification du travail domestique dans les luttes féministes), ils sont aujourd'hui questionnés en ce qu'ils invisibilisent dans le même temps d'autres pans du monde social. Ce sont donc aussi les pratiques de résistance à la quantification qui seront examinées lors de cette session.

Session commune RT14 Sociologie des arts et de la culture et RT 27 Sociologie des intellectuels et de l'expertise : Comment s'élaborent les classements des biens symboliques

La session commune que nous proposons entend déplacer un peu les questionnements des autres sessions du RT27 et du RT14, en prenant moins pour objet les effets des classements des biens symboliques que les manières dont ces classements, tout en faisant l'objet de luttes entre différents acteurs ou groupes d'acteurs, sont élaborés.

Si certaines de ces catégories de classement des biens symboliques sont, dans une certaine mesure, transnationales et/ou transhistoriques (permettant par exemple de distinguer la « littérature » du « cinéma »), elles ne recouvrent pas nécessairement les mêmes types de biens symboliques. Les communications pourront ainsi interroger les conditions sociales de construction, de transformation, de légitimation ou de délégitimation des différents systèmes de classement des biens symboliques. Qui labellise, et comment se stabilise un mode de classement ? Dans quel espace d'activité (champ) ou dans quel espace déterminé – géographique, professionnel, linguistique... – les catégories de classement sont-elles opératoires ? Quels critères sont le plus fréquemment retenus pour classer les œuvres ou les types d'objets culturels ? Un même critère a-t-il la même valeur dans les classements de différents biens symboliques (par exemple la langue et la nationalité des auteur·es en littérature par rapport à ces mêmes critères de classement en musique) ? Dans quelle mesure certains systèmes de classement sont-ils associés, ou entrent-ils en concurrence ? Sous quelles conditions une catégorie de classement devient-elle opératoire dans un autre espace que dans son espace d'émergence ? Les instances propres à un espace spécifique légitiment-elles en priorité le mode de classement dans cet espace (catégories indigènes), ou des instances extérieures peuvent-elles prendre part à leur élaboration (catégories exogènes) ? En d'autres termes, dans quelle mesure les modalités de classement des biens symboliques sont-elles un révélateur de l'autonomie ou de l'hétéronomie de l'espace spécifique à ces biens ?

Ces questions pourront être abordées en ce qui concerne différents objets culturels, ou différentes modalités de leur diffusion. On peut notamment interroger les espaces de validité des « canons » artistiques et les remises en cause régulières dont ceux-ci font l'objet. S'il arrive que les classifications scolaires, professionnelles, éditoriales, patrimoniales ou muséales se chevauchent partiellement, il arrive également qu'elles opèrent un découpage radicalement différent de certains objets. On pourra également, par exemple, se demander comment les modalités de consommation des objets culturels transforment les modes de classement des biens symboliques et l'étendue de leur rôle dans les « choix » de consommation - c'est le cas par exemple des classements générés « automatiquement » par les choix de consommateurs et de consommatrices : hits, top 50 et divers classements et mise en ordre de l'offre opérés par les algorithmes des plateformes de diffusion en ligne.

Modalités de soumission des propositions

Les propositions de communications comprendront un titre et ne dépasseront pas **1500 signes (espaces compris)**. Elles doivent préciser clairement le travail d'enquête ou les sources sur lesquels s'appuiera la présentation.

Les propositions doivent également mentionner la session à laquelle elles sont destinées (session blanche ou section thématique 1 ou 2, session commune aux RT14 et 27).

Les propositions doivent être déposées sur le site de l'AFS (<http://afs-socio.fr/>) entre début janvier 2019 et le 15 février 2019. En cas de problème pour déposer une communication sur ce site, merci de nous écrire à l'adresse socio.intellectuels@gmail.com, en joignant la proposition dans un format compatible avec Word et équivalents.

Le bureau du RT27 :

Boris Attencourt, Thibaud Boncourt, Constantin Brissaud, Corinne Delmas, Jean-Baptiste Devaux, Christelle Dormoy-Rajraman, Lucile Dumont, Isabelle Gouarné, Mathieu Hauchecorne, Tristan Leperlier, Jérôme Pacouret, Cécile Rabot, Valentin Thomas.